

NOTRE DAME
DE PARIS

Bénévoles
de la
Cathédrale

Chers amis,

La Cathédrale et l'Église diocésaine de Paris ont besoin de vous !

Par ces quelques mots que je signe, je vous remercie de votre engagement bénévole à leur service et au service de l'annonce de l'Évangile à tous.

En vous mettant généreusement à la disposition des autres et du Seigneur, vous participez à une œuvre commune. Cette chartre précise bien des aspects auxquels vous serez attentifs.

Que le Seigneur qui vous a appelés vous guide dans ce service et vous y rende fidèles. Soyez assurés de ma prière qui vous accompagne et vous soutient.



+ Laurent Ulrich

Mgr Laurent Ulrich
Archevêque de Paris

Chers bénévoles,

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre dévouement inestimable au service de la Cathédrale.

Votre engagement à accueillir et guider des millions de pèlerins et visiteurs du monde entier est un témoignage vivant de l'hospitalité qui font la renommée de Notre-Dame.

Grâce à votre générosité et à votre passion, chaque visiteur peut ressentir la spiritualité et la grandeur de ce lieu de culte chargé d'histoire. Vous êtes les gardiens de ce patrimoine exceptionnel et les ambassadeurs de sa mission spirituelle.

Merci infiniment pour votre service et votre contribution précieuse. Avec toute ma reconnaissance et ma prière pour chacun de vous,



Olivier Ribadeau-Dumas

Mgr Olivier Ribadeau-Dumas
Recteur-archiprêtre
de la cathédrale Notre-Dame de Paris

A high-angle, wide shot of the interior of a Gothic cathedral. The nave is filled with a large congregation of people seated in pews, facing the altar. The architecture features tall, slender columns supporting a high, ribbed vaulted ceiling. Stained glass windows are visible in the clerestory and at the far end of the church. The lighting is warm, highlighting the stone surfaces and the people.

*« Je suis au milieu de vous
comme celui qui sert. » (Luc 22,27)*

Bénévole...

Pourquoi pas moi?

Vous êtes prêts à donner du temps et de l'énergie pour rendre service à Notre-Dame ?

Vous souhaitez contribuer à l'accueil de près de 15 millions de visiteurs chaque année, en privilégiant les valeurs chrétiennes ?

La Cathédrale accueille avec gratitude les bénévoles qui veulent s'engager à ses côtés !

Votre temps et vos talents sont précieux : il y a mille et une façons de se mettre au service de Notre-Dame. L'enjeu est de trouver la bonne mission, celle qui fera le lien entre vos souhaits, vos compétences et les besoins de la Cathédrale.

Les missions proposées sont riches et variées, ponctuelles ou régulières. Certaines nécessitent des formations et compétences particulières. Il y en a sans doute une pour vous au sein de l'équipe d'accueil des publics :

Accueillir les visiteurs et les fidèles sur le parvis et à l'intérieur.

Aider à la bonne circulation de tous.
Informar, orienter, expliquer succinctement.
Assister les équipes liturgiques.

Accueillir et accompagner des groupes scolaires en visite culturelle et spirituelle.

Accueillir et accompagner des groupes en visite culturelle et spirituelle.

Chaque bénévole est unique, sa mission singulière, dans la chaleur d'une communauté qui partage des valeurs communes. Ce qui nous rassemble est essentiel : **être bénévole de Notre-Dame est un don**, un service d'Église et non une prestation professionnelle.

Être bénévole de Notre-Dame c'est appartenir à une communauté et mettre gratuitement à la disposition de l'Église, quelques heures par semaines, pendant une durée déterminée, ses compétences professionnelles et humaines avec la volonté claire d'œuvrer à son service, dans le respect des personnes et avec bienveillance.

Charte du bénévole

*Le Recteur-archiprêtre confie à chaque bénévole
de Notre-Dame sa mission :
accueillir à la Cathédrale tout fidèle et visiteur,
de telle sorte qu'il en découvre sa dimension
chrétienne et sa richesse patrimoniale.*

Tout bénévole accueilli au sein de la communauté Notre-Dame se voit remettre et signe la présente charte qui définit le cadre de ses relations avec la Cathédrale, les chapelains, les salariés et les autres bénévoles, ainsi que les droits et devoirs de chacune des parties.

En signant cette charte, tout bénévole s'engage à la respecter pleinement. Il choisit ainsi librement de donner gracieusement de son temps et de ses compétences.

Le bénévolat est accessible à toute personne indépendamment de son sexe, son âge, sa nationalité, ses options philosophiques ou religieuses, sa condition physique, sociale, matérielle.

Le bénévole ne se substitue pas aux salariés : son action est différente de celle de ces derniers. Il ne peut se prévaloir des droits et obligations liées au statut de salarié. Il n'est pas soumis aux durées de travail applicables à la Cathédrale ni à une quelconque subordination juridique. Il ne peut exister de lien de subordination au sens du droit du travail entre la Cathédrale Notre-Dame de Paris et ses bénévoles.

Ceci n'exclut pas le respect des règles et des consignes, notamment en matière d'hygiène, sécurité des biens et des personnes. Le coordinateur des bénévoles, sous l'autorité du Recteur-archiprêtre, demeure le référent du bénévole.

Notre-Dame

s'engage

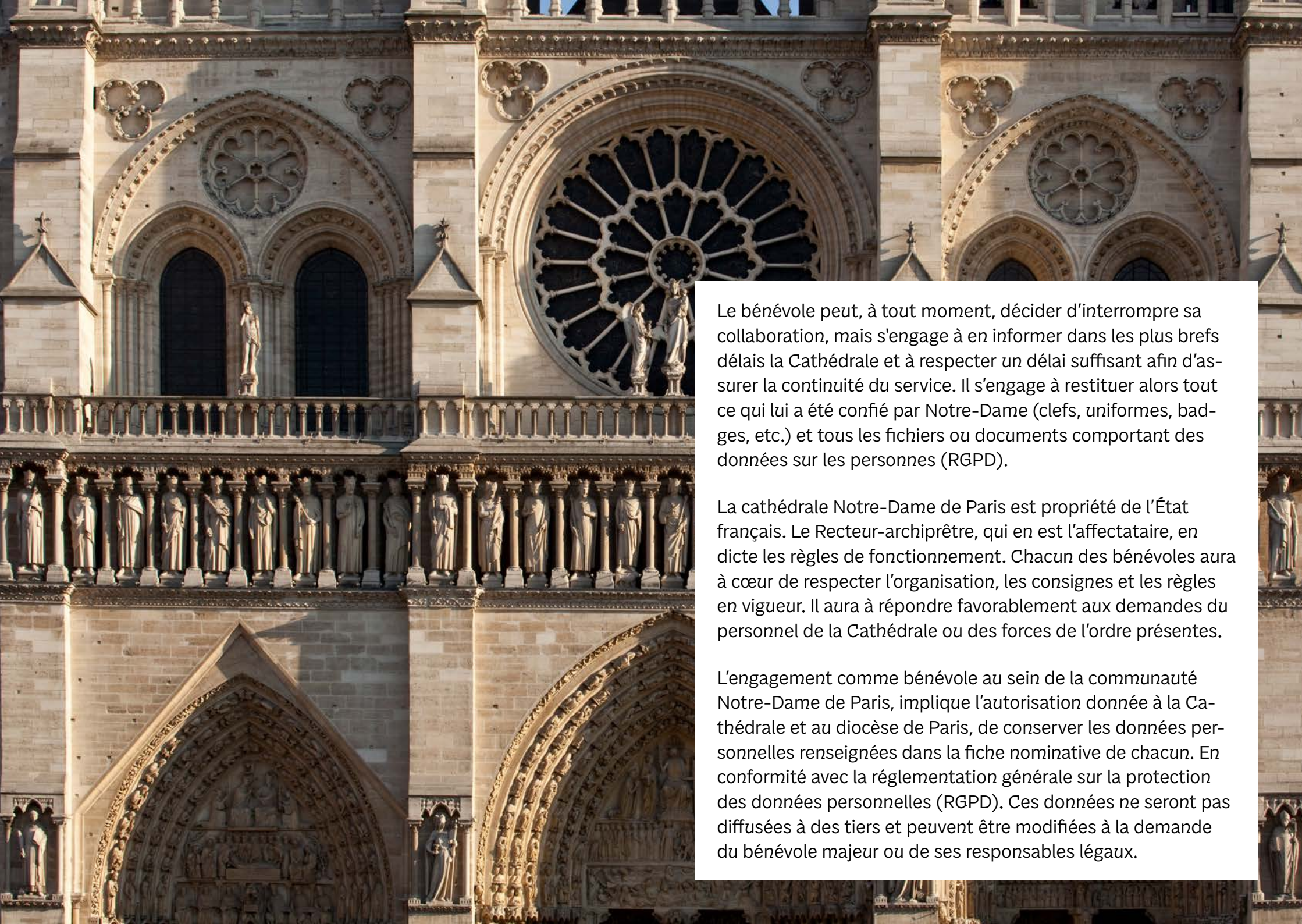
à l'égard de

chaque bénévole à...

- L'informer de son projet, de son organisation, des principaux événements de l'année et de façon générale à lui donner toutes les informations nécessaires à sa mission.
- Discerner l'adéquation entre les compétences, la disponibilité de chacun et le service demandé afin de lui proposer une mission conforme à ses goûts, à ses compétences, à sa disponibilité et aux besoins de Notre-Dame. La mission sera précisée dans la lettre d'accueil remise au bénévole.
- Définir avec clarté, et en concertation avec chacun, les objectifs, les conditions et la durée de la mission. Celle-ci étant d'une année renouvelable.
- Accueillir et accompagner chacun avec bienveillance.
- Donner à chacun les moyens de sa mission, lui fournir les équipements et documentations dont il aurait besoin.
- Assurer l'intégration et la formation de chacun par des rencontres régulières, avec des temps pour relire la mission.
- Conserver le droit d'interrompre la mission. Informer dans les plus brefs délais la Cathédrale et respecter un délai suffisant afin d'assurer la continuité de service.
- Garantir à chacun le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées.
- Accompagner chacun dans la reconnaissance et la valorisation de sa mission.
- Remettre au bénévole, à sa demande et dans tous les cas au terme de son engagement, une attestation de bénévolat.

Le bénévole s'engage à...

- Être en accord avec la mission de l'Église et de la Cathédrale, respecter l'organisation et le fonctionnement de la Cathédrale en veillant à suivre scrupuleusement les consignes en vigueur.
- Avoir une attitude bienveillante en toutes circonstances et un comportement intègre et honnête. Collaborer dans un esprit d'ouverture, d'entraide et de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles, les salariés et les chapelains.
- Diffuser à l'extérieur une image positive de Notre-Dame durant tout le temps de son engagement, et après celui-ci.
- Assurer sa mission pour une durée donnée, renouvelable, avec sérieux et régularité, en respectant la confidentialité des informations recueillies.
- Faire preuve d'implication et soutenir les valeurs chrétiennes dans la pratique bénévole. Agir dans le respect des valeurs, des droits, de la culture, des choix et des croyances des visiteurs qu'il accueille. Il s'engage à respecter la vocation du lieu et à respecter un caractère apolitique dans son service.
- Ne pas utiliser son service à la Cathédrale pour diffuser des idées politiques, syndicales, philosophiques, contraires à l'Évangile.
- Rendre compte régulièrement de sa mission au coordinateur des bénévoles et l'alerter sur les difficultés rencontrées. Suivre une formation continue en français proposée par la Cathédrale afin de réaliser au mieux sa mission.
- Respecter une période d'observation et de mise en situation préalablement à la confirmation de l'engagement au sein de la Cathédrale. Ne pas se considérer comme propriétaire de sa mission et accepter que la Cathédrale puisse y mettre un terme.
- Porter des vêtements labellisés pour une meilleure visibilité de sa mission.
- Se mobiliser pour faire grandir la communauté des bénévoles, notamment pour assurer la continuité de son service.
- Ne pas être rémunéré ou indemnisé de quelque manière que ce soit. Inviter le visiteur qui voudrait faire une offrande à la verser directement à la Cathédrale.



Le bénévole peut, à tout moment, décider d'interrompre sa collaboration, mais s'engage à en informer dans les plus brefs délais la Cathédrale et à respecter un délai suffisant afin d'assurer la continuité du service. Il s'engage à restituer alors tout ce qui lui a été confié par Notre-Dame (clefs, uniformes, badges, etc.) et tous les fichiers ou documents comportant des données sur les personnes (RGPD).

La cathédrale Notre-Dame de Paris est propriété de l'État français. Le Recteur-archiprêtre, qui en est l'affectataire, en dicte les règles de fonctionnement. Chacun des bénévoles aura à cœur de respecter l'organisation, les consignes et les règles en vigueur. Il aura à répondre favorablement aux demandes du personnel de la Cathédrale ou des forces de l'ordre présentes.

L'engagement comme bénévole au sein de la communauté Notre-Dame de Paris, implique l'autorisation donnée à la Cathédrale et au diocèse de Paris, de conserver les données personnelles renseignées dans la fiche nominative de chacun. En conformité avec la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données ne seront pas diffusées à des tiers et peuvent être modifiées à la demande du bénévole majeur ou de ses responsables légaux.

Les étapes de l'engagement

Se choisir

Se former

Observer

Agir

Passer le relais

Évoluer

Le bénévole et le coordinateur se rencontrent. Ils précisent ensemble la mission.

Le bénévole envoie une lettre d'offre de service. Le coordinateur y répond par une lettre d'accueil.
(Voir modèles ci-après)

Le bénévole et son coordinateur revisitent la mission une fois par an.

Le bénévole et son coordinateur préparent la continuité de service.

Et pourquoi pas une nouvelle mission de bénévole?

Annexe

Exemple de lettre d'offre de service envoyée par le bénévole

[Prénom, nom et adresse du bénévole] Paris, le ...

Responsable de Notre-Dame de Paris,
Ou Responsable d'association
Ou Curé de la paroisse

Monsieur/Madame,

Après mûre réflexion, et sur la base des discussions que j'ai eues avec ... de l'association/la paroisse, je vous offre de collaborer bénévolement à son service en qualité de ...

Je m'engage à donner ... jours par semaine à l'Église à Paris, excepté pendant les périodes de vacances scolaires, et à répondre à toute demande urgente correspondant à ma disponibilité.

J'ai pris connaissance de la charte du bénévolat, et je m'engage à respecter toutes les dispositions qu'elle contient.

Je souhaite œuvrer dans l'esprit des valeurs chrétiennes, avec la volonté de servir en collaborant avec le personnel du Diocèse, tant bénévole que salarié, ainsi que l'ensemble des clercs que mes fonctions m'amèneront à côtoyer.

Ma mission, exercée dans un esprit de don et de gratuité, ne bénéficie d'aucune contrepartie financière.

J'ai bien noté qu'il pouvait être mis fin à ma fonction, si nécessaire.

De mon côté, si je désire mettre fin à ma mission pour convenance personnelle, je vous en informerai dans les meilleurs délais.

Je vous assure de mon entier dévouement au service de ma mission.

Le bénévole

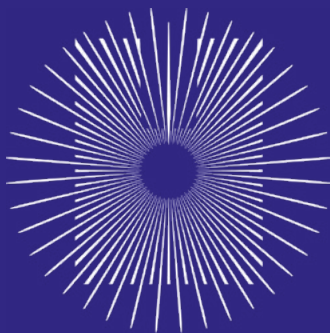
Bénévoles de la Cathédrale

Contact et informations

Sybille Bellamy-Brown
responsable de la gestion des publics

6 parvis Notre-Dame - Place Jean-Paul II - 75004 Paris

+33 1 42 34 70 63
accueil@notredamedeparis.fr



NOTRE DAME
DE PARIS